

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 14 (1908)
Heft: 1

Rubrik: Mélanges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MÉLANGES

Les soixante-dix ans de M. le D^r Imhoof-Blumer.

— Le 11 mai dernier, notre collègue M. le D^r Imhoof-Blumer fêtait, entouré de sa famille, l'anniversaire de ses soixante-dix ans. Un comité, composé des sommités scientifiques de la numismatique antique, a offert à M. Imhoof une médaille à son effigie, modelée par M. Hans Frei, de Bâle. Le comité de la Société suisse de numismatique a tenu à prendre part à cet heureux anniversaire, en envoyant à M. Imhoof une lettre de félicitations et de vœux bien sincères, pour que longtemps encore, il continue à honorer la Société de sa présence et la *Revue* de ses intéressants travaux.

Les quatre-vingts ans d'Henri Dunant. — M. Henri Dunant, auquel on doit l'idée première de la Croix-rouge, vit depuis de longues années dans la retraite, à Heiden. Il a célébré le 8 mai, le quatre-vingtième anniversaire de sa naissance. A cette occasion, la Croix-rouge suisse lui a fait tenir la lettre de félicitations suivante :

« Lausanne et Berne, le 8 mai 1908.

« Très honoré Monsieur,

« Le 8 mai 1908, jour de votre 80^e anniversaire, la Croix-rouge suisse veut et doit être au premier rang de ceux qui vous présentent leurs hommages.

« Elle est fière de pouvoir compter, parmi ses membres d'honneur, l'homme qui a pris l'initiative de la Convention de Genève et qui, avec une ardeur infatigable et sans se laisser rebuter par des difficultés en apparence insurmontables, a poursuivi l'œuvre internationale de la Croix-rouge, jusqu'à ce que cette œuvre, si éminemment humanitaire, eût triomphé de tous les obstacles et remporté un succès tel que l'histoire des peuples n'en avait jamais connu de pareil.

« C'est vous qui, dans vos retentissants *Souvenirs de Solférino*, avez,
« le premier, préconisé l'idée d'un traité international en vue de
« l'amélioration du sort des blessés en temps de guerre, et indiqué
« ainsi une voie qui a été suivie si fréquemment depuis lors pour le
« bien de l'humanité. Nous ne nous étendrons pas sur les avantages
« que le peuple suisse a retirés de votre noble initiative. Ce que
« chacun sait, c'est qu'en vouant votre vie à la réalisation d'une grande
« œuvre philanthropique, vous avez élevé, en l'honneur de la Suisse,
« une glorieuse colonne, sur laquelle se portent de très loin les
« regards de l'étranger, et excellemment affermi la situation de notre
« pays parmi les nations civilisées.

« Heureuse des éclatants succès qui sont le prix de vos nobles et
« persévérants efforts en faveur des œuvres humanitaires en temps de
« guerre, la Direction de la Croix-rouge suisse vous adresse aujourd'hui
« l'expression de sa profonde gratitude et fait des vœux bien
« sincères pour que le Ciel vous accorde de vivre encore longtemps au
« sein de notre peuple, dont vous êtes l'orgueil.

« Nous n'avons pas de distinctions honorifiques à décerner, mais
« nous ne voulons pas nous priver du plaisir de fêter cordialement
« avec vous ce jour anniversaire de votre naissance.

« Veuillez donc agréer, très honoré Monsieur, les souhaits que toute
« la Croix-rouge suisse forme pour votre bonheur.

« Au nom de la Direction :

« *Le secrétaire :*

« Dr. W. SAHLI.

Le vice-président :

Dr. NEISS, col. »

De son côté le Conseil fédéral a fait parvenir à M. Henri Dunant un télégramme de félicitations et de bons vœux, à l'occasion de ses quatre-vingts ans, dans lequel il a tenu à rappeler ce que l'humanité doit au vénérable vieillard.

Il y a une douzaine d'années il se forma, à Stuttgart, un comité d'action ayant pour but de chercher à réparer, dans la mesure du possible, les malheurs qui, depuis bien longtemps déjà, ont assailli Dunant, et auxquels il ne fut pas complètement étranger.

En 1897, le Congrès international des médecins, à Moscou, lui décerna le prix d'honneur, fondé par la ville de Moscou, et, peu après, le Conseil fédéral suisse lui accorda le prix Binet-Fendt. En 1901, il fut le premier à obtenir, avec Frédéric Passy, le prix Nobel pour la

paix, et, en 1903, l'Université de Heidelberg le nomma docteur honoraire. Enfin, pour couronner cette série de distinctions, une médaille fut offerte, le 8 mai, à Henri Dunant, dont il s'est déclaré très satisfait. Cette médaille, qui sort des ateliers de la maison Mayer et Franz Wilhelm, de Stuttgart, présente au droit, IOANNES HENRICUS DUNANT NATUS 8 . v . 1828 . Buste de trois quarts à gauche, la tête coiffée d'une calotte. Signé sur l'épaule droite M . & W . St .

R. En haut, les dates 1828-1908 séparées par la croix.

Au dessous, en huit lignes, IOANNES HENRICUS | DUNANT |
FUNDATOR OPERIS | CRUCISRUBRAE | 1863 | PROMOTOR
CONVENTIONIS | GENEVENSIIS | 1864

Mod. : 0,06.

Décès de Sir John Evans. — On signale la mort de Sir John Evans, décédé le dimanche 31 mai à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. L'éminent archéologue était président de la Société anglaise de numismatique. Dès sa fondation, soit en 1879, notre compagnie se l'était attaché comme membre d'honneur.

Nous aurons sans doute l'occasion de revenir sur la vie de cette personnalité remarquable.

Inauguration du monument de Solon Ambrosoli, à Milan, le 7 mai 1908. — Le 7 mai 1908, on a célébré, à Milan, le centenaire du Cabinet royal de numismatique du musée Brera. A cette occasion, on a inauguré le buste de Solon Ambrosoli, conservateur de cet établissement de 1887 à 1906.

Une plaquette a été frappée pour rappeler la fondation du Cabinet de numismatique de Brera, en 1808, et une médaille distribuée pour honorer la mémoire de Solon Ambrosoli. La Société numismatique italienne s'est associée à ce double événement en publiant un beau volume de 342 pages, comprenant plusieurs mémoires et qui forme la totalité du vingt et unième volume de la *Rivista italiana di numismatica*. De son côté, le Cercle numismatique milanais a consacré une brochure de 126 pages à la publication de divers travaux, sous la forme d'hommage aux souscripteurs du centenaire et de la médaille de Solon Ambrosoli.

Nous reviendrons sur ces deux publications.

Congrès de numismatique et d'art de la médaille, à Bruxelles, en 1910. — Un congrès international de numismatique et d'art de la médaille se tiendra à Bruxelles, en juin 1910. Il est placé sous le protectorat de S. A. R. le prince Albert de Belgique.

Le prix d'inscription au congrès sera de 3 francs. Une médaille commémorative et le volume de mémoires du congrès seront l'objet de souscriptions ultérieures.

CONSTITUTION DU COMITÉ. — *Présidents*: MM. le vicomte B. de Jonghe et A. de Witte. — *Vice-présidents*: MM. de Dompierre de Chaufepié, comte de Limburg-Stirum, Ch. Le Grelle, Fréd Alvin. — *Secrétaires*: MM. le ch. Bulaert de Bloklaud, E. de Breyne, C. Bigwood, V. Tourneur. — *Trésorier*: M. Laloire.

La trouvaille de la forêt de Finges. — Le 27 avril dernier, un ouvrier italien employé par la Société anonyme pour l'industrie de l'aluminium, à Chippis (Valais), était occupé à creuser un trou dans la forêt de Finges, district de Loèche. Arrivé à une profondeur de 0^m,40, son pic heurta un objet dur, qui se trouva être une channe en étain remplie de pièces d'or et d'argent. Averti de l'événement, le chef de bureau de la Société prit possession du trésor et l'envoya à Neuhausen (Schaffhouse), au siège principal de la Société pour l'industrie de l'aluminium.

D'après le rapport d'une personne qui a vu le trésor, il se composerait de quatre-vingt-treize pièces en or et quatre cent trente-neuf en argent, toutes antérieures au xvi^e siècle, provenant de France, de Milan, de Gênes et de Venise. La Société de Neuhausen s'occupe à faire déterminer les pièces de ce trésor; une fois le travail terminé, elle en donnera communication, selon sa promesse, à notre rédaction.

Convention internationale d'héraldique. — Il a été formé, sous le nom de *Convention internationale d'héraldique*, une association qui a pour objet :

1° L'étude du blason, particulièrement au double point de vue théorique et international.

2° L'établissement d'un lien entre les diverses sociétés héraldiques existantes.

La « Convention » se propose d'atteindre son but par la discussion entre ses membres des questions que le comité jugera utile de soumettre à l'avis des sociétaires.

Les associations armoriales en relation avec la « Convention héraldique » seront invitées à prendre part aux débats.

Afin de généraliser et d'amplifier ceux-ci, la « Convention héraldique » utilisera autant que possible pour ses communications les organes de ces sociétés et les revues héraldiques paraissant dans les différents pays.

Parmi les sujets susceptibles d'être proposés aux délibérations de la « Convention », mentionnons ceux relatifs aux points suivants :

a) Élaboration d'un code héraldique international destiné à :

- 1° Arrêter, préciser et compléter les lois armoriales, en tenant compte des exigences résultant de l'usage moderne et toujours croissant des armoiries.
- 2° Régler tout ce qui concerne le blason quant à l'uniformité de ses principes fondamentaux et généraux, scientifiques-techniques.

b) Examen de la possibilité et de l'opportunité de la formation d'une instance et autorité héraldique arbitrale supérieure, centrale et internationale, pouvant servir d'intermédiaire entre les chancelleries armoriales officielles et les sociétés cultivant le Noble Savoir.

La « Convention héraldique » vient de commencer ses travaux par un essai de fixer définitivement les règles armoriales, et, à cet effet, elle a ouvert le débat sur les « Lois héraldiques » établies par P. B. Gheusi dans son *Blason héraldique* (Paris 1892).

Les membres de la « Convention » sont priés de faire savoir s'ils acceptent — tant en la forme que quant au fond — la teneur de ces règles ou s'ils ont des remarques à formuler et des modifications à suggérer.

Le comité accueillera de même avec plaisir les observations que toutes les personnes intéressées à l'art héraldique pourront lui envoyer sur le sujet.

Les réponses doivent être adressées jusqu'au 30 juin prochain au vice-chancelier, M. René Droz, à Londres, 11, Portland Avenue, Stamford Hill, N.

Le comité de la « Convention internationale d'héraldique », constitué le 31 décembre 1907, se compose aujourd'hui comme suit :

Président : Comte de Colleville, président du Conseil héraldique de France, camérier secret de cape et d'épée de S. S., délégué général en France du Patriarcat latin de Jérusalem et bailli de l'ordre du Saint Sépulcre — Paris.

1^{er} Vice-président : Marquis de Pimodan, duc de Rarécourt-Pimodan, membre du Conseil héraldique de France et conseiller général — Paris.

Vice-présidents : Son Excellence Don Francisco Fernandez de Béthencourt, chambellan de S. M. Catholique, sénateur du royaume d'Espagne, membre de l'Académie royale d'histoire — Madrid.

Professeur Ad. M. Hildebrandt, membre de la Société « Herold » et directeur de sa revue, « Der Deutsche Herold » — Berlin.

Vicomte de San Bartholomeu de Messines, officier du secrétariat général des bibliothèques et archives nationales — Lisbonne.

M. Jean Grellet, président de la Société suisse d'héraldique — Saint-Gall.

Secrétaire général: Comte J. de Brémond d'Ars, membre du Conseil héraldique de France — Château de Guilly, Finistère.

1^{er} Vice-secrétaire: Comte Yves de Colleville, camérier secret de S. S. — Paris.

2^e Vice-secrétaire: Chevalier de Zepelin, chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre — Paris.

Chancelier: Baron du Roure de Paulin, membre du Conseil héraldique de France et secrétaire de la Société française des collectionneurs d'ex-libris et de reliures historiques — Paris.

Vice-chancelier: René Droz, membre du Conseil héraldique de France, du « Collegio araldico » de Rome, de l'Ex-libris Society, etc. — Londres. (*Numismatic circular*, mai 1908, n° 186, pp. 10, 610.)

Fabrication de fausses monnaies antiques. — On nous a présenté une pièce en bronze de Magnia Urbica, au revers *Pudicitia* et une pièce en or de la même impératrice, dont le revers est presque semblable, toutes deux de fabrication récente, mais assez habilement exécutées. Le personnage qui se livre à cette détestable industrie et qui habite Genève est connu et il a été averti qu'à la moindre récidive de sa part, une plainte serait déposée à la police.

Nous mettons en garde les collectionneurs contre l'habileté des faussaires et pareillement contre le danger qu'il y a pour eux à confier l'une ou l'autre des pièces de leur collection, ne fût-ce que pour quelques instants, à des personnes dont la moralité n'est pas de tout repos.

Prix Duchalais. — *L'Académie des inscriptions et belles-lettres* a attribué, pour cette année, le prix de numismatique fondé par Duchalais, à la *Revue numismatique* (française). Tous ceux qui connaissent la valeur scientifique de ce périodique applaudiront comme nous à la décision prise; nul honneur n'a jamais été ni mieux décerné ni mieux mérité.

Médailleur volé. — Décidément les collections publiques jouent de malheur chez nous. Après Lausanne, La Chaux-de-Fonds et après La Chaux-de-Fonds voilà le médailleur de la salle municipale de Lugano qui a reçu la visite des voleurs. Nous ne connaissons pas

exactement l'étendue du malheur, mais comme cette collection contenait plusieurs pièces d'une grande valeur artistique et historique, entre autres la médaille d'or du centenaire de l'Indépendance tessinoise de 1898, il est probable qu'il est suffisamment important comme cela.

Bibliographie. — FRANCESCO GNECCHI. *Monete romane, Manuale elementare*, 3^a edizione riveduta, corretta ed ampliata. Milano, Ulrico Hoepli, 1907, in-16 de xvi p. et 418 p. avec 2 pl. et 203 fig. dans le texte. Prix, L. 5,50.

Voici un ouvrage de vulgarisation qui se recommande de lui-même puisque, non compris la traduction anglaise qu'en a faite le Rev. A. W. Hands pour la *Monthly numismatic circular*, il vient d'être réédité pour la troisième fois.

Chaque édition de ce livre — un modèle à imiter — constitue une notable amélioration sur la précédente. On pourra, en effet, mesurer le changement opéré à l'œuvre originale, parue en 1896, lorsqu'on saura qu'elle comprenait seulement xv et 182 pages et 15 planches alors que cette troisième en compte xvi et 418 d'une impression beaucoup plus serrée ; son illustration, outre les quelques deux cents vignettes intercalées dans le texte, comporte 25 planches qui forment à elle-seules une iconographie complète des empereurs romains.

La division de l'ouvrage est restée la même ; un nouveau chapitre ayant trait aux relations des collectionneurs entre eux a trouvé place dans l'introduction. Comme il est d'un intérêt général, il serait bon qu'il fût lu et surtout médité par tous les collectionneurs, grands ou petits.

Ce qui précède démontre que l'auteur, en spécialiste informé, a tenu compte des nombreux travaux de numismatique romaine, parus au cours de ces années dernières, pour en faire profiter les numismates débutants et... les autres.

Nous allions oublier de dire que le *promptuaire* des prix de monnaies romaines de la République et de l'Empire, c'est-à-dire une partie des chapitres XXII et XII un peu remaniés, ont été tirés à part pour servir de *vade mecum* au collectionneur en voyage. Cette brochure est contenue dans une pochette formant corps avec la couverture du volume.

En terminant, émettons le vœu qu'il se trouve quelqu'un pour traduire cet ouvrage dans notre langue.

H. C.

— LUCIEN NAVILLE. *Monnaies inédites de l'empire romain*. Milano, 1905, br. in-8 de 4 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, 1905.)

Comme suite à ses descriptions antérieures de monnaies romaines inédites, notre collègue M. L. Naville nous fait connaître trois nouvelles pièces ; ce sont premièrement, un petit bronze de Carausius frappé à Camulodunum et ensuite deux petits bronzes de Dioclétien aux revers différents mais portant tous deux la légende VIRTVS AVGG. Ces deux pièces, frappées à Siscia, étaient ignorées des connaisseurs jusqu'au moment où elles entrèrent dans la collection du colonel Voetter à Vienne. H. C.

— Q. PERINI. *Rinvenimento di monete longobarde e carolingie presso Ilanz*. [Milano, 1906] br. in-8 de 4 p. (Extr. de la *Rivista italiana di numismatica*, 1906.)

Renseignements, à l'usage des lecteurs de la *Rivista*, sur la trouvaille de Grüneck près Ilanz, qui a été décrite tout au long par M. Fritz de Jecklin dans les *Mittheilungen der bayerischen numismatischen Gesellschaft*, t. XXV.

Parmi les cent dix-huit monnaies mises au jour, il y a des *tremissi* ou tiers de sol, portant au droit le nom du roi Didier ou de Charlemagne et au revers celui de la ville où ils furent vraisemblablement frappés, précédé de FL, FLA ou FLAVIA.

M. Jecklin a cru pouvoir attribuer à Coire — sans que cette attribution soit cependant certaine — un de ces tiers de sol qui est inédit et sur lequel se lit la légende FLAVIA CVRIAM.

Cette trouvaille, si importante par les pièces découvertes et par les réflexions que leur examen fait naître, a suggéré à M. Paul Bordeaux de plus longs développements qu'il a publiés dans la *Revue belge de numismatique* de 1907, sous le titre de : *Un trésor de monnaies carolingiennes au Musée de Coire*¹.

Notre savant confrère explique comment ces monnaies, tombées dans une fente profonde du rocher, sans qu'il fût possible à celui qui les y avait laissées choir de les retirer, ont été mises au jour par des travaux de correction de route.

Les pièces trouvées sont fort bien conservées, plusieurs sont inédites et quelques-unes soulèvent des questions auxquelles il est difficile de répondre. M. Bordeaux se trouve d'accord avec le conservateur du musée de Coire, lorsque ce dernier identifie SIBRIO ou SEBRIOI avec Castel Seprio, qui de ce fait devient un nouvel atelier monétaire lombard.

¹ Tirage à part, Bruxelles, 1907, br. in-8° de 16 p.

Puis il indique, sans cependant conclure, l'énigme qu'est pour nous cet adjectif *flavia*, placé devant le nom de plusieurs ateliers, d'où sortirent, de 740 à 780, ces triens de Didier, dernier roi des Lombards, et de son vainqueur Charlemagne. Depuis lors il a repris cette question *ab ovo* et en fait l'objet d'un magistral article paru dans la *Rivista italiana di numismatica*, 1908, p. 97.

Enfin, à propos de la présence, dans la trouvaille, d'un exemplaire du rarissime et curieux denier carolingien portant en deux lignes, d'un côté CARO-LVS et de l'autre en deux lignes également ROD-LAN, il rappelle la controverse qu'amena une pièce semblable conservée dans la collection de M. Ponton d'Amécourt et dont l'authenticité fut mise en doute.

Or, après avoir eu la pièce de Coire entre les mains, M. Bordeaux partage l'opinion de A. de Barthélemy, qui voyait dans ce *Rodlan* le nom du paladin Roland, neveu de Charlemagne, mort à Roncevaux en 778.

Par cette courte analyse, nos lecteurs jugeront de la valeur scientifique de cette trouvaille faite dans notre pays et des intéressants travaux qu'elle a provoqués. Ils regretteront avec nous que la *Revue suisse de numismatique* n'ait pu, en la publiant, accepter l'offre aimable de M. F. de Jecklin.

H. C.

— Quintilio PERINI. *Le monete di Merano*. Trento, 1906, br. in-8 de 35 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de l'*Archivio per l'Alto Adige*, anno I, 1906.)

Nombreux sont les travaux dont l'atelier de Meran (Tyrol), a été l'objet. Si donc notre confrère et collègue M. Q. Perini, à qui l'on doit déjà un certain nombre de notices¹ le concernant, s'en est de nouveau occupé, c'est pour réunir en une élégante brochure les renseignements disséminés ici et là.

L'activité de Meran, au point de vue monétaire, date du milieu du XIII^e siècle et se poursuivit jusqu'à la fin du XV^e. C'est en effet en 1490 que le comte Sigismond abdiqua en faveur de Maximilien d'Autriche et que le Tyrol fut réuni aux autres provinces autrichiennes.

Les espèces frappées par les neuf souverains qui usèrent de leur droit régalien, sont de quatre sortes, soit des gros, demi-gros, deniers et *quattrini*. Le nombre de pièces décrites ne s'élève qu'à vingt-huit ; il en est peu de communes parmi elles.

¹ *L'aquilino*. Londra, 1902, br. in-8 de 7 p. — *Il tirolino*, Londra, 1902, br. in-8 de 13 p. — *Di alcune monete inedite della zecca di Merano*, Londra, 1903, br. in-8 de 6 p. — *Ueber Meraner Münzen*, Frankfurt a. M., 1907, br. in-8 de 10 p. — *Altre due monete inedite della zecca di Merano*, Rovereto, 1904, br. in-8 de 7 p. — *A proposito delle monete antiche di Merano*, Rovereto, 1904, br. in-8 de 5 p.

La brochure se termine par un tableau indiquant leur degré de rareté avec le prix de collection correspondant et un indice bibliographique très complet. H. C.

— Vicomte Baudoin de JONGHE. *Louis de Luxembourg, connétable de France, a-t-il frappé monnaie ?* Bruxelles, 1906, br. in-8 de 10 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1906.)

Si on ne peut répondre que d'une façon hypothétique à la question posée, on peut toutefois le faire avec assez de certitude pour attribuer vraisemblablement à ce personnage fourbe et rusé, dénué de scrupules, une mite imitée de celles de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire. I. R.

— Vicomte Baudoin de JONGHE. *Deux monnaies brabançonnnes du XVII^e siècle.* Bruxelles, 1906, br. in-8 de 7 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1906.)

Publication de deux joyaux monétaires conservés dans la collection de l'auteur. Ce sont un huitième de florin des archiducs Albert et Isabelle, frappé à Mæstricht en 1600, unique et inédit jusqu'ici, et le pied-fort du ducaton en or de Charles II, roi d'Espagne et des Indes, archiduc d'Autriche, duc de Brabant, etc., forgé à Anvers en 1698. Cette dernière pièce, n'ayant pas été frappée officiellement, peut être regardée comme un projet monétaire qui n'a pas été agréé. I. R.

— Vicomte Baudoin de JONGHE. *Monnaies de Reckheim.* Bruxelles, 1906, br. in-8 de 10 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1906.)

L'auteur a déjà publié antérieurement *Trois monnaies de Reckheim.* Comme la série monétaire de cette seigneurie offre aux chercheurs un champ d'investigation qui semble sans limite, il décrit, dans cette notice, quatre autres pièces inédites ou rarissimes de sa collection. Ce sont : une variante très importante de l'écu sans date de Guillaume de Vlodorp ; un double patard (seizième de thaler) de 1626, émis par Ernest de Lynden ; un sol fort rare sans millésime de Ferdinand de Lynden, fils et successeur du précédent, et enfin une imitation anonyme et non datée de la diète d'Utrecht. I. R.

— Vicomte Baudoin de JONGHE. *Monnaies inédites de Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg (1309-1346).* Bruxelles, 1907, br. in-8 de 8 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1907.)

En attendant l'histoire numismatique complète du Luxembourg que préparent MM. Bernays et Vannérus, M. de Jonghe fait connaître ici

trois monnaies de Jean l'Aveugle, roi de Bohême, comte de Luxembourg, ignorées par R. Serrure dans son *Essai de numismatique luxembourgeoise*, soit le quart de gros frappé à Poilvache ou Mérande sur la rive droite de la Meuse, à proximité de Namur; un esterlin au type anglais edwardin, à la légende assez variée des n^{os} 61-63 du travail de R. Serrure, et pour terminer, un petit gros au cavalier valant deux tiers de gros tournois d'un tout autre style que le n^o 35 de Serrure. I. R.

— Vicomte Baudoin de JONGHE. *Un escalin d'Ernest de Linden, comte de Reckheim* (1603-1636). Bruxelles, 1907, br. in-8 de 10 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1907.)

Si les travaux précédents sont presque exclusivement descriptifs, il n'en est pas de même de celui-ci. En effet, la publication de la très intéressante pièce qu'on nous fait connaître et qui comble une lacune dans la numismatique de Reckheim, est accompagnée d'un important commentaire historique concernant soit la frappe des escalins dans les provinces belges — dont celui-ci est une imitation servile — soit la seigneurie de Reckheim elle-même. I. R.

— Vicomte Baudoin de JONGHE. *Monnaies luxembourgeoises inédites*. Bruxelles, 1908, br. in-8 de 10 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1908.)

La série monétaire luxembourgeoise est pour le chercheur une des plus remarquables, tant pour la beauté des pièces que pour la grande rareté de plusieurs d'entre elles.

L'auteur de la présente notice, à qui l'on est déjà redevable de la connaissance d'un certain nombre de pièces de ce duché, en ajoute encore trois autres. Les deux premières, savoir un gros d'argent au griffon de Jean de Bavière (1418-1425) et un double gros de Philippe le Beau (Majeur) (1494-1506) ne sont que des variétés très intéressantes de pièces déjà connues; en revanche, la troisième, une pièce de six sous ou escalin au paon frappé à Luxembourg au nom des archiducs Albert et Isabelle, est absolument nouvelle. I. R.

— A. DE WITTE. *Médaille religieuse de Saint-Vincent de Soignies*. Bruxelles, 1904, br. in-8 de 5 p. avec 1 pl. (Extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1904.)

Médaille de pèlerinage de la fin du xvii^e siècle qui a pu être identifiée grâce à une gravure reproduite dans un petit ouvrage sur la commune de Cambron-Certeau (Belgique) dont saint Vincent se trouve être le patron. C.

— A. DE WITTE. *Trois médailles de Notre-Dame de Bon-Secours à Péruwelz*. Bruxelles, 1906, br. in-8 de 8 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1906.)

Le hameau de Bon-Secours, près Péruwelz (Hainaut), doit sa naissance à une chapelle protégeant une statuette miraculeuse de la Vierge. Le service de cette chapelle qui céda la place, en 1646, à un sanctuaire plus important, fut assuré par des religieux Brigittins, c'est ce qui permet d'attribuer, avec certitude, à Péruwelz, les trois petits monuments métalliques décrits ici. C.

— A. DE WITTE. *Quatre médailles de dévotion de Notre-Dame de Walcourt*. Bruxelles, 1906, br. in-8 de 9 p. avec fig. dans le texte. (Extr. de la *Revue belge de numismatique*, 1906.)

Médailles de pèlerinage des XVII^e et XVIII^e siècles, dont le droit est inspiré par une naïve légende religieuse de la Belgique, une de ces légendes dont toute la chrétienté catholique est en général si riche. C.

— Solone AMBROSOLI. *Atlante numismatico italiano (monete moderne)*. Milano, 1906, in-16 de xvi p. et 428 p. avec 1796 fig.

Encore un excellent ouvrage de vulgarisation édité par la maison U. Hoepli de Milan et rédigé par le regretté S. Ambrosoli.

Ainsi que son titre le laisse sous-entendre, le texte se réduit à peu de chose, soit à une très courte bibliographie de la numismatique italienne et à des tables se rapportant aux pièces représentées. C'est aux yeux que l'on s'adresse en faisant passer devant eux, en un grand nombre d'illustrations, les principales monnaies modernes de l'Italie continentale et insulaire, ainsi qu'en un bref appendice les monnaies frappées par des Italiens pour l'étranger.

L'auteur a cru devoir, pour la circonstance, annexer le Tessin à l'Italie en faisant figurer dans son atlas les monnaies de ce canton, y compris l'écu du tir fédéral de Lugano de 1883.

Nous ne lui chercherons pas chicane à ce propos, d'autant plus qu'il n'est malheureusement plus là pour défendre sa manière de voir et que ces monnaies sont précisément de celles qui sont le mieux reproduites.

Sur la masse des neuf cent trente pièces figurées il en est, en effet, un certain nombre de bien mal venues, témoins les n^{os} 359, 589, 729, 847, 848, 851, 852, etc.

Peut-être eût-il mieux valu supprimer un certain nombre d'illustrations afin que la qualité compensât la quantité.

Nous soumettons ces très légères critiques à l'éditeur en le félicitant pour tout ce qu'il fait en vue de la diffusion de la numismatique.

H. C.

— Auguste MOYBAUX. *Catalogue des médailles des chemins de fer de tous pays*. Bruxelles, 1905, in-4 de 174 p. avec quelques fig. dans le texte.

Ce catalogue deviendra promptement le *vade mecum* du collectionneur de médailles se rapportant aux voies ferrées, car autant que nous avons pu en juger, il est très complet.

Extrait d'un ouvrage beaucoup plus étendu intitulé *les Chemins de fer autrefois et aujourd'hui et leurs médailles commémoratives*, il donne la description exacte de plus de cinq cents médailles de tous pays rappelant, ou l'inauguration d'une ligne, ou l'ouverture d'un tunnel, ou bien encore les traits de quelque ingénieur célèbre. Comme ces souvenirs métalliques sont groupés chronologiquement et par nationalité, il est relativement facile d'orienter ses recherches, malgré l'absence complète d'index.

Chaque chapitre est précédé d'une très brève notice concernant l'histoire ferroviaire du pays dont les médailles sont décrites au cours du dit chapitre.

Parfois ces notes nous paraissent être si condensées qu'elles en deviennent inexactes, ceci est vrai en ce qui concerne la Suisse, principalement.

Il semblerait, pour qui ignore les choses de notre pays, que c'est la loi du 4 octobre 1896 qui a décidé du rachat de nos principaux réseaux par la Confédération, alors que ce grand événement a été consommé en vertu de la loi du 15 octobre 1897, acceptée par le peuple le 20 février 1898.

Mais quel est l'ouvrage du genre de celui-ci où de pareilles vétilles ne pourraient être relevées ? Cependant, comme un travail d'érudition ne saurait jamais être trop exact, nous nous permettrons de signaler encore quelques légères erreurs.

La médaille décrite sous le n° 180 n'est pas d'origine suisse, contrairement à ce qui est avancé. Vieuxmaire, qui l'a burinée, est Français et habite Paris ; c'est un industriel qui a édité de nombreuses pièces populaires se vendant sur les champs de foire. Il utilise ses coins suivant son bon plaisir ou le besoin du moment. Nous pourrions signaler des médailles du même artiste frappées pour des événements suisses ou genevois et portant au droit l'effigie de la République française.

Si nous ne revendiquons pas cette médaille pour nôtre, il n'en est pas de même de celle rappelant l'inauguration de la ligne Lyon-Genève, en 1858 (n° 162). Le bel écu aux armoiries de la République de Genève, qui occupe tout le champ d'une des faces, indique bien qu'il s'agit d'une pièce suisse et non française.

Pourquoi écrire *Zürig* pour *Zürich* (p. 671) ? Serait-ce parce que le nom latin est Tigurum et l'italien Zurigo ? C'est la première fois que nous voyons le nom de l'Athènes de la Suisse francisé de la sorte.

Ces légères critiques de détails n'affaiblissent pas la valeur d'un ouvrage original pour lequel tout était à faire ; elles attestent simplement l'intérêt que nous avons eu à le parcourir. H. C.

